

Séance 0 / Perspectives sur l'économie

A partir des textes qui suivent, et qui traitent chacun de différents aspects de l'avenir de l'économie, on demande de proposer des réponses aux questions suivantes :

A partir du texte 1

- 1- Résumer l'idée générale de ce texte en 1 phrase.
- 2- Quels sont les risques principaux évoqués par cet article ?
- 3- Quelles sont les principales autorités sur lesquelles l'auteure fait reposer la responsabilité du maintien de la croissance économique ?
- 4- Qu'est-ce que le libre-échange ? Le libre-échange a-t-il un rôle clé dans l'économie selon l'auteure ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur le libre-échange (d'après le texte et votre culture) ?
- 5- Qu'est-ce qu'une banque centrale ? Qui la gère actuellement ? A partir de vos connaissances personnelles : où est située la banque centrale européenne ?

A partir du texte 2

- 6- Le texte annonce la fin du salariat ? Par quoi serait remplacé le salariat ?
- 7- A partir du texte et de vos connaissances, expliquer donner des arguments en faveur et contre la fin du salariat.

A partir du texte 3

- 8- Quelle perspective donne ce texte ?

Au travers des trois textes

- 9- Quelles sont les raisons de penser l'économie, de développer une théorie économique ?
- 10- Pourquoi est-il important de donner les sources d'un document économique ?
- 11- Pourquoi est-il important de donner la date d'un document économique ?

Texte 1 Les trois facteurs dont va dépendre l'avenir de l'économie mondiale

Pour la première fois depuis la crise financière de 2008, dont l'impact est comparable à celui de la crise de 1929, l'économie mondiale semble sortir de la crise : la croissance mondiale devrait se situer à 3,5 % en 2017 et à 3,6 % en 2018, selon les dernières prévisions du FMI.

La croissance américaine demeure solide, portée par l'innovation des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). La Chine, deuxième économie mondiale depuis 2012, a vu sa perspective de croissance revue à la hausse, à 6,7 % (+0,1) cette année et 6,4 % (+0,2) en 2018, en raison d'un niveau d'activité plus solide que prévu et des réformes liées à l'offre.

Les prévisions pour 2017 ont également été révisées à la hausse dans l'ensemble des pays de la zone euro, où la croissance au premier trimestre 2017 a dépassé les attentes. La croissance du commerce mondial et de la production industrielle s'est maintenue bien au-dessus des taux de ces dernières années.

Cette croissance retrouvée a permis de faire refluer le chômage, aux Etats-Unis et en zone euro, à des niveaux historiquement bas.

Risques structurels élevés

Pourtant, malgré cette embellie économique, les risques structurels subsistent et demeurent élevés. Les incertitudes pourraient s'aggraver du fait de nombreux risques géopolitiques, en raison des difficultés à prévoir l'évolution de la politique économique de Donald Trump, des négociations sur le Brexit, des tentations protectionnistes au sein de l'OMC ou dans le cadre de la renégociation de l'Aléna, de la pérennité de l'accord sur le nucléaire iranien, des tensions américano-russes, de la crise nord-coréenne ou bien encore des suites du prochain congrès du Parti communiste chinois, à l'automne, qui doit consacrer Xi Jinping pour un deuxième mandat.

Par ailleurs, le FMI pointe régulièrement le « chemin de crête » des autorités chinoises pour maîtriser une croissance excessive du crédit qui pourrait provoquer un ralentissement brutal de la croissance, susceptible de se propager à l'économie mondiale par les canaux du commerce international, des prix des matières premières ou encore du choc de confiance.

L'économie entre les mains de «Trois Mousquetaires»

Dans ce cadre, notre avenir économique, et notamment celui de la zone euro, est désormais entre les mains de ce qu'il convient de qualifier de «Trois Mousquetaires» de l'économie mondiale : Pékin, les banques centrales et le libre-échange. L'attitude de ces trois acteurs mondiaux, dans les prochains mois, déterminera notre capacité à consolider la croissance et la stabilité mondiales.

La Chine, d'abord, semble détenir la clef de voûte du système économique mondial. Malgré les fragilités du modèle chinois, et notamment son endettement croissant, Pékin manie avec dextérité les leviers de la politique économique, mixant habilement (fausse) réforme des entreprises publiques, resserrement du crédit, réorientation de son modèle de croissance vers la consommation intérieure. Pour l'heure, Xi Jinping a évité un krach de l'économie chinoise, réussissant même à maintenir sa croissance aux alentours de 7 %. Il lui reste maintenant à consolider son pouvoir lors du congrès du Parti à l'automne, à renouveler le cœur du pouvoir chinois et à remplacer le Premier ministre.

Les banques centrales, ensuite, devenues les nouveaux "héros" de l'économie mondiale, après avoir évité le krach financier, grâce au quantitative easing, jouent désormais un rôle systémique dans la confiance du système économique mondial. Janet Yellen, la présidente de la Fed, Mario Draghi, le gouverneur de la BCE, et Zhou Xiaochuan, le gouverneur sur le départ de la banque centrale chinoise, auxquels s'ajoutent les gouverneurs des banques centrales anglaise, suisse, japonaise et canadienne, ont un rôle bien plus important que les ministres de l'Economie.

Or, les banques centrales, confrontées à une reprise de la croissance et, donc, de l'inflation, doivent réussir à sortir en douceur de la politique d'assouplissement monétaire sans entamer la reprise. Janet Yellen conduit une politique d'orfèvrerie, en ayant entamé une remontée des taux directeurs américains, sans impacter, à ce stade, l'économie mondiale.

Le libre-échange, enfin, est menacé par les discours protectionnistes américains. Mais il trouve de nouveaux relais avec une Commission européenne plus active que jamais pour conclure des accords bilatéraux et, de manière plus surprenante, avec Pékin, qui développe sa politique de « route de la soie ». Si l'alliance européen-asiatique se confirme à moyen terme, cela devrait permettre d'accélérer la reprise du commerce mondial en libéralisant les échanges eurasiatiques.

Finalement, comme l'écrivait Alexandre Dumas dans «Les Trois Mousquetaires», «*La fortune est une courtisane : favorable hier, elle peut trahir demain*», ce qui engage désormais les Européens et les Chinois à travailler davantage ensemble et à prendre de concert des initiatives fortes sur les questions monétaires, climatiques et commerciales afin de préparer notre avenir.

LAURENCE DAZIANO | Le 31/07/17, publié sur le site lesEchos.fr. Laurence Daziano est maître de conférences en économie à Sciences Po, est membre du conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique.

Texte 2 **Emploi, vers la fin du salariat ?**

Né il y a à peine plus d'un siècle, le contrat de travail serait sur le déclin. Il pourrait s'effacer au profit de rapports de type exclusivement commercial entre les parties prenantes. Finie la subordination, finis le Code du travail, les conventions collectives... Vive la liberté !

Cette perspective enthousiasme les partisans d'une liberté enfin restaurée, de l'accès à l'âge adulte de salariés longtemps « tenus en minorité ». Quoi de plus séduisant que de travailler pour soi, à son compte, en toute indépendance ? Et cela ne rejoint-il pas les aspirations à l'autonomie de la « génération Y » d'aujourd'hui ?

Uber, Deliveroo... et une bonne part de l'économie collaborative reposent sur cette inversion de modèle. Avec les équivoques que l'on sait puisque, très vite, il s'est révélé que les prétendus auto-entrepreneurs n'étaient rien d'autre que des salariés placés dans des liens de subordination sous un déguisement juridique d'artisan.

En Californie, en Grande-Bretagne et chez nous, les tribunaux rétablissent avec fermeté la qualité de salarié. Ils insistent en particulier sur le fait que tous les avantages de la continuité de relation sont pour la plate-forme de service et tous les inconvénients à la charge des chauffeurs et livreurs. D'où la lucrativité de ce genre de pratique qui marque le retour massif du travail à la tâche ou « au sifflet » comme avant l'émergence d'un salariat fondé sur le couple subordination-protection.

Statuts hybrides

L'évolution en ce sens n'est donc pas irrésistible. D'autant moins qu'on a connu dans les années 1980 un phénomène identique, vite endigué par la justice. À l'époque, les inspecteurs du travail s'étonnaient de trouver sur les chantiers de plus en plus d'artisans qui n'étaient autres que d'anciens salariés de celui qui continuait de fournir et contrôler leur activité. Ils rencontraient même des « chefs d'équipe » d'artisans. Original !

Jusqu'au jour où certains d'entre eux, ayant pris conscience de la duperie de leur nouvel état, passèrent à l'action. La Cour de cassation y a mis bon ordre. Il était temps, car la pratique gagnait les transports routiers et fluviaux, le désossage et déjà les taxis...

Vers des modèles plus flexibles

Mais si le cadre du salariat résiste plutôt bien (plus de 80 % de la population active), son contenu est appelé à évoluer. Du fait de l'autonomie croissante dans l'organisation des tâches, le statut devient plus flexible, plus précaire aussi et hautement contractuel.

Des modèles plus flexibles pourraient succéder à une architecture d'acier puissamment rivetée par le Code du travail et les conventions collectives nationales. Pas d'explosion en vue mais plutôt un lent grignotage dans le maintien des apparences de civilité.

Le travail redeviendra-t-il une simple marchandise ? Tout dépendra de la manière dont s'articuleront les deux sphères du travail salarié et du travail indépendant. On peut parier qu'elles s'imbriqueront de plus en plus pour produire des hybrides relevant du droit du travail par la forme mais avec un contenu d'activité libérale. À ce jeu d'échanges, il se pourrait aussi qu'à terme les « indépendants » y gagnent en protection, en particulier face au chômage dont ils demeurent exclus.

Jacques Le Goff. Modifié le 06/01/2017 à 06:13 | Publié le 06/01/2017 à 06:13. Publié sur le site ouestFrance.fr. (1) Jacques Le Goff est Professeur émérite des universités, auteur de *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail* (PUR, 2015).

Texte 3 L'économie circulaire, modèle économique d'avenir.

L'économie circulaire, modèle économique d'avenir - 16/10/2013

Le 20 août dernier, Philippe Martin, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, indiquait que l'humanité avait déjà consommé, pour l'année 2013, toutes les ressources naturelles que la planète peut produire en un an ! 4 milliards de tonnes de déchets sont générées chaque année au niveau mondial et ce chiffre devrait progresser de 40 % d'ici à 2020.

En France, le Commissariat général au développement durable estime que les déchets générés représenteraient près de 40 % du besoin en matière de l'économie de notre pays. Une ressource potentielle importante donc ! Or, le taux d'utilisation de matières premières de recyclage (MPR) dans l'économie productive atteint seulement 42 %.

Nous creusons donc chaque jour un peu plus le déficit environnemental, déficit que les générations futures auront à gérer si rien n'est fait. En un mot, le système linéaire (prélever des ressources naturelles, les transformer, consommer et jeter) sur lequel repose notre économie actuelle, est à bout de souffle.

L'économie circulaire propose de répondre à ces défis majeurs du XXI siècle.

Mais de quoi s'agit-il ?

L'économie circulaire consiste, en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, à transformer les déchets en matières premières réutilisées pour la conception des produits ou pour d'autres utilisations. Elle donne au facteur écologique, indispensable à la préservation des écosystèmes, une place centrale dans le cycle de production industrielle. Selon la définition donnée par le ministère de l'Ecologie, l'économie circulaire désigne « un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. »

L'économie circulaire ne doit cependant pas être réduite à une meilleure gestion des déchets. D'ailleurs, pour les défenseurs de ce modèle, réduire l'impact du modèle de développement actuel ne fait que reculer l'échéance. Ce qui est proposé est un changement de modèle économique, créateur de **valeur** sur un plan social, économique et environnemental. Pour Serge Orru, membre de l'Institut de l'économie circulaire, ce modèle est « plus qu'une économie, c'est un cap, une vision, une espérance d'un meilleur vivre et produire ensemble. ». L'économie circulaire implique un changement de culture et sous-tend un ré-encadrement juridique et réglementaire.

L'économie circulaire englobe de nombreux concepts sur lesquels elle s'appuie : l'écoconception, l'analyse du cycle de vie (ACV), l'écologie industrielle, l'économie de la fonctionnalité, le réemploi, la réparation, la réutilisation, le recyclage. En somme, toutes les initiatives qui permettent de produire ou de consommer **autrement**, en donnant une nouvelle vie à un produit ou en la rallongeant, entrent dans le champ de l'économie circulaire.

►Quels sont les enjeux de l'économie circulaire ?

L'économie circulaire doit nous permettre de « passer du jetable au **durable** » et préserver ainsi les ressources de notre planète. Mais les enjeux de l'économie circulaire sont autant environnementaux qu'économiques.

L'économie des ressources représente un nouveau facteur de productivité pour les entreprises. L'écoconception permet en effet aux entreprises de réduire leur consommation de matières premières et d'énergie. Une étude réalisée en 2008 par la Chambre de commerce de Saint-Etienne indiquait que plus de 90 % des entreprises pratiquant l'écoconception avaient noté des améliorations notoires dans leurs comptes d'exploitation. Plus récemment, une étude réalisée en 2012, par McKinsey pour la fondation Ellen MacArthur, révèle que l'économie circulaire permettrait de réaliser une économie nette minimale de 380

milliards de dollars par an en matières premières en Europe. L'économie circulaire constitue donc un formidable atout économique.

L'efficacité dans la gestion des ressources revêt aujourd'hui également un intérêt géostratégique. Les ressources naturelles deviennent de plus en plus difficiles d'accès et donc de plus en plus coûteuses. Dans ce contexte, l'économie circulaire contribue à la sécurisation des approvisionnements de la France et à diminuer sa dépendance vis-à-vis des pays producteurs d'énergies ou de matières rares.

Mais ce n'est pas tout. Comme le souligne l'Institut de l'économie circulaire, à l'« exploitation des ressources évitée s'ajoute la création de valeur positive, fondée sur la consommation relocalisée, le soutien à une activité industrielle et agricole sur les territoires et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage».

Au-delà des bénéfices environnementaux, l'économie circulaire permet l'émergence d'activités créatrices d'emplois non-délocalisables et la ré-industrialisation des territoires. En France, le secteur de la gestion des déchets à lui seul représenterait plus de 135 000 emplois.

L'économie circulaire, côté territoires...

L'économie circulaire, qui favorise les circuits courts, implique des approches territorialisées. Elle s'appuie sur un système d'**interrelations** entre tous les acteurs d'un territoire : les entreprises mais aussi les collectivités locales, les universités, les associations, etc.

Plusieurs territoires ont réfléchi à de nouveaux modèles de développement afin de permettre la mise en place d'écosystèmes intégrant le concept d'économie circulaire. Deux exemples d'initiatives régionales :

Depuis 10 ans, le Nord-Pas de Calais est le territoire pionnier en France pour l'économie circulaire : en témoigne l'existence de structures comme le Cd2e, cluster environnemental unique en Europe dédié à l'éco-transition, et Team², pôle de compétitivité sur l'innovation pour l'économie circulaire. La région soutient également l'association Ecopal qui s'inscrit dans une démarche d'écologie industrielle en aidant un réseau de 200 entreprises du bassin dunkerquois à la mise en place de synergies entre elles. Enfin, le Conseil régional et la CCI de région Nord de France ont confié à l'économiste Jeremy Rifkin l'élaboration d'un plan d'action permettant la transition progressive de la région vers la "Troisième révolution industrielle" intégrant l'économie circulaire.

L'Aquitaine vient de publier le premier plan régional en faveur de l'économie circulaire. Elle souhaite faire de ce modèle un levier de son développement économique. Ce concept sera intégré dans son schéma régional de développement économique. Les politiques sectorielles régionales reposeront sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire, de l'écoconception au recyclage. Un des objectifs du plan d'actions régional consiste, en partenariat avec la fondation Ellen MacArthur, à promouvoir le concept d'économie circulaire et à identifier le potentiel aquitain. En septembre 2013, lors de la table ronde dédiée à l'économie circulaire dans le cadre de la deuxième conférence environnementale, Alain Rousset, président de la Région Aquitaine et de l'Association des Régions de France a proposé que sa région expérimente la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie régionale en matière d'économie circulaire.

►Côté entreprises...

Aujourd'hui, la plupart des initiatives portent sur un des volets de l'économie circulaire.

Quelques exemples dans la récupération et le recyclage :

- Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'entreprise Roll-Gom, souvent citée en exemple, est leader européen pour la fabrication de roues de manutention à partir de granulats de pneus recyclés.

- Positionnée sur l'« upcycling » (sorte de recyclage vers le haut consistant à rendre plus beau un objet dans sa seconde vie), l'entreprise bretonne 727 Sailbags transforme les voiles de bateaux de navigateurs célèbres en sacs haut de gamme.

- Le réseau d'entreprises Le Relais, qui s'inscrit dans une démarche d'économie solidaire, est devenu en quelques années un acteur de premier plan en France dans la collecte et la valorisation textile en lançant une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment à partir de coton recyclé.
- L'entreprise Baudalet recycle des déchets et récupère une eau après « ultrafiltration » utilisée pour en faire un lave-glace écologique 100% biodégradable.
- La startup parisienne Eqosphère, qui compte 15 salariés, développe une plate-forme internet collaborative spécialisée dans la valorisation des invendus.
- La société Canibal récupère les canettes, les bouteilles plastiques et les gobelets afin de les recycler. La société a été accompagnée par le Centre Francilien de l'Innovation et a bénéficié de l'Aide à l'Innovation Responsable (AIR) de la Région Ile-de-France.
- En Aquitaine, Ouatéco valorise les journaux invendus en ouate de cellulose pour l'isolation thermique des bâtiments.

Quelques exemples dans l'économie de fonctionnalité :

- Xerox est l'exemple le plus connu de business model basé sur la vente d'un service et non du produit lui-même (photocopieurs). Signe des temps, de grandes enseignes, comme Intermarché et Boulanger, se sont lancées récemment sur ce créneau en proposant de louer des appareils électroménagers et électroniques.
- La startup Carbox, créée il y a cinq ans, a développé une offre d'autopartage au service des entreprises et des collectivités et propose des voitures de fonction, complétées d'un crédit mobilité permettant au bénéficiaire de financer ses déplacements personnels en train, taxi ou location de voiture. En avril dernier, Carbox a terminé finaliste du concours « Osons la croissance responsable ».
- Même les jeans peuvent se louer ! C'est ce que propose Mud Jeans, une entreprise équitable hollandaise et lauréate du Challenge de l'économie circulaire.

- Signalons cependant que pour certains observateurs, l'économie de la fonctionnalité ne repose pas uniquement sur la location d'un service mais inclut aussi une dimension « performance de l'usage ».

➤ Une dynamique en faveur du développement de l'économie circulaire

L'économie circulaire est bien plus qu'un concept à la mode. Une dynamique est en marche et on ne compte plus les initiatives lancées en faveur de son développement. Rappelons notamment les trois appels à manifestations d'intérêt (AMI) lancés dans ce domaine par l'Ademe dans le cadre des Investissements d'avenir. Ce sujet était l'un des thèmes phares de la deuxième conférence environnementale et l'Institut de l'économie circulaire, qui a pour objectif la promotion de ce modèle, projette de présenter une loi après avoir identifié les freins à lever et les leviers à actionner pour le développer.

Publié le 16/10/2013 sur <https://www.afecreation.fr/>